

L'association « **Le Local** »

Recherche **Un.e Animateur.rice Socio-éducatif**

CDI – Temps Plein (35h/semaine)

Domaine d'activité : Animation socio-éducative et Accompagnement collectif, au sein des Résidences Habitat Jeunes (RHAJ) du Local et articulation transversale avec les actions du Centre Social et Culturel.

Public : Jeunes de 15 à 30 ans

Sous la responsabilité de la Cheffe de Service Socio-Educatif et de l'Adjointe aux Services Habitat Jeunes, dans le cadre du projet associatif défini par l'Association Le Local et en référence aux objectifs et missions définis par la Charte Nationale des Résidences Habitat Jeunes ; l'animateur.rice Socio-éducatif a pour missions principales le développement, le suivi, l'animation et l'évaluation des projets collectifs en direction des résident.e.s accueilli.e.s.

Ces projets auront pour objet de :

- Favoriser l'accès à l'Autonomie
- Favoriser l'Insertion
- Favoriser la citoyenneté

- Mise en place d'activités quotidiennes. Ces actions doivent d'inscrire dans une dynamique d'aller vers pour permettre l'accès à la citoyenneté et favoriser l'investissement des résident.e.s dans leur lieu de vie
- Veiller à la programmation d'actions dans les domaines de l'insertion, de l'emploi, la santé, la prévention, la culture etc...
- L'animateur.rice devra s'assurer de la sécurité physique et psychologique des résident.e.s. Il/ Elle est garant.e comme tous membre de l'équipe, du cadre défini par les RHAJ (règlement intérieur ...)
- Elaboration et conduite de projets transversaux entre le Secteur des Résidences Habitat Jeunes et le Centre Social et Culturel Le Local.

Pré-requis

- Diplômes de niveau III de l'éducation populaire : BPJEPS exigé, DEJEPS souhaité.
Ou du travail social : Educateur.rice Spécialisée, Moniteur.rice Educateur.rice, Conseiller.e en Economie Sociale et Familiale.
- D'autres diplôme de niveau III peuvent-être pris en compte selon l'appréciation de la CAF.
- Titulaire du Permis B

Positionnement et rémunération

L'animateur.rice Socio-Educatif effectuera un temps plein annualisé : 35h/semaine réparties en fonction des présences des résident.e.s.

Horaire de soirée : Lundi au Jeudi de 13h30 à 23h, les vendredi de 11 à 13h. Travail ponctuel les week-ends.

Lieux de travail : Résidences Habitat Jeunes du Local

- L'Ancr'HAI : 16 Rue St Pierre Le Puellier – 86000 POITIERS
- L'Amarr'HAI 118 Rue du Porteau – 86000 POITIERS

Entretiens prévus début Aout 2024 - Prise de poste souhaitée entre le 19 aout 2024 et le 2 septembre 2024

Convention : ALISFA – Indice 69

Votre candidature : Lettre de motivation et CV à adresser à : assistdir@lelocal.asso.fr